



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 mai 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 mai 2007

**Réalisation d'une étude pour l'accessibilité handicap de l'espace  
public et des établissements recevant du public - Procédure  
adaptée - Approbation du marché**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe  
CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE  
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme  
Nicole GRAVAT -

***Conseillers :***

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Isabelle RONDEAU - Mme  
Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme  
Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - M. Marc THEBAULT - Mme Elisabeth  
BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Françoise BILLY donne pouvoir à Rodolphe CHALLET
- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Valérie UZANU donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Jeanine BIMES -

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M.  
Dominique GUIBERT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen  
NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE  
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2007**

DELIBERATION D20070218

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », dite loi handicap, vous a été présentée lors du conseil municipal du 23 octobre 2006. Cette loi pose le principe de la reconnaissance et de l'intégration dans la société des personnes handicapées.

La commission, constituée par arrêté municipal, s'inscrit dans une logique d'amélioration du cadre de vie. Une partie de ces missions consiste à mettre en oeuvre les moyens pour :

- dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, et des espaces publics sur le territoire concerné,
- élaborer des propositions de nature à améliorer l'accessibilité,
- réaliser le schéma directeur d'accessibilité handicap en vue de la programmation cohérente des travaux d'amélioration.

Pour la réalisation du schéma directeur d'accessibilité handicap, et du fait de la spécificité du domaine traité, une consultation portant sur la réalisation d'une étude a été lancée le 23 mars 2007.

Il s'agit d'un marché à bons de commande avec un montant minimum de 138 000 € TTC et un montant maximum de 232 000 € TTC portant sur les prestations suivantes :

- Elément 1 : Sensibilisation/formation en direction des acteurs du projet
- Elément 2 : Hiérarchisation du patrimoine au regard de la réglementation et de la configuration urbaine
- Elément 3 : Etude d'accessibilité des établissements communaux recevant du public
- Elément 4 : Etude d'accessibilité de la voirie et de l'espace public
- Elément 5 : Formation technique, transfert de savoir en direction du personnel technique
- Elément 6 : Elaboration du schéma directeur de mise en accessibilité

Dans le cadre de cette procédure adaptée, la commission MAPA s'est réunie le 9 mai 2007 pour formuler un avis sur le choix de l'attributaire.

La dépense est imputée au chapitre 20, sous fonction 8300, compte 2031.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le marché attribué à ACCESMETRIE/STC/CECIAA- 2 avenue de Verdun – 13 640 La Roque d'Antheron pour un montant estimatif de 173.288,44 € TTC.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ledit marché.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**